

Document non publiable sur Internet

FICHE DE REMARQUES

Exploitant: SONITHERM

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Site inspecté: URM du M2

En cas d'omission, la liste des remarques reprises ci-dessous, établie à l'issue de la visite d'inspection, pourra être complétée ultérieurement

Date de l'inspection: 18/12/2007

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des remarques de l'inspection

Signature de l'inspecteur

Représentant de l'exploitant

Nom, fonction et Signature

CERDAN Responsable QSE

Remarques de l'inspecteur:

- Veiller à respecter la périodicité d'analyse des bones reçues tous les 3 mois. Faire préciser sur le rapport la durée en matière minérale (indiquera si elle n'est égale à la différence entre matière brute et matière organique)
- L'inspecteur a noté que l'exploitant avait entrepris les démarches nécessaires pour établir le concordance de rejet.
- Les calculs de flux des rejets aqueux pour août et septembre 2007 ont été effectués.
- Transmettre le compte-rendu d'intervention du contrôle des réseaux et le plan d'action concernant les anomalies relevées.

- Le calcul des bilans massiques au point de rejet final des eaux usées sera réalisé sur la base des limites de rejet de l'arrêté préfectoral et des critères de dimensionnement de la STEP. Il sera mis à jour périodiquement en fonction des évolutions des rejets et des programmes de la STEP.

- Réponse au courrier Nice - Sub 3/68/10/10/2006-157 du 31 octobre 2006

- Transmettre mensuellement les rapports d'analyses effectuées de rejets aqueux et ceux d'été et d'hiver réalisés depuis le début de l'année 2006

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):

- Cela sera demandé au laboratoire qui analyse les bones.

- Les calculs de flux du mois d'août sont corrects. Le rapport de septembre corrigé est joint.

- Le rapport de contrôle est joint. Les travaux seront réalisés en juin 2008.

- Le calcul sera effectué conformément à cette remarque.

- Une réponse vous sera transmise sur les points manquants.

Nous vous remercions pour votre attention et vous adressons nos salutations distinguées.